GROUPE ETIENNE LACROIX

Présentation CLIC 09/03/2007

GROUPE ETIENNE LACROIX

Fondateur Etienne LACROIX - 1848

ACTIONNARIAT 100 % FAMILIAL

Président Etienne BARES
Directeur Général Jean-Jacques BARES

VOCATION

- Maîtrise d'œuvre industrielle.
- Apporter de l'originalité, des solutions différentiantes et compétitives.
- Fonder l'image de marque sur le sérieux, la qualité, la sécurité et la fiabilité des produits et services.
- Etre en permanence vigilant à l'impact de nos activités sur l'environnement et porter une attention continue à la satisfaction de nos clients, de notre personnel, de nos partenaires et de nos actionnaires.

12-2006

Sommaire de la présentation

1. **Le Groupe LACROIX**
2. **La « Business Unit » Etienne LACROIX-RUGGIERI (Ste Foy-de Peyrolières)**
3. **L' Etablissement de Sainte Foy-de-Peyrolières**
   Métier, technologies, produits
4. **Politique Hygiène-Sécurité-Environnement / Manuel qualité**
5. **Les artifices de divertissement**

LACROIX-RUGGIERI

GROUPE ETIENNE LACROIX

CA 80 MILLIONS €

5 SITES LOGISTIQUES & INDUSTRIELS – 3 BUREAUX
500 PERSONNES – 500 BREVETS ACTIFS

12-2006

GROUPE ETIENNE LACROIX

ORGANISATION OPERATIONNELLE DU GROUPE

LACROIX FINANCES

Président :
E. BARÈS

Directeur Général :
J.J. BARÈS

Secrétaire Général :
B. HOUILLIER

RESSOURCES HUMAINES,
FINANCES,
SYSTEMES D'INFORMATIONS,
JURIDIQUE,
ACHATS
COMMUNICATION

LACROIX / LACROIX — D. G. O. : P. CAPERAN	SYSTEMES ET PRODUITS PYROTECHNIQUES DEFENSE/SECURITE/CIVIL
SAE ALSETEX — D. G. O. : P. LIENART	SYSTEMES ET PRODUITS EXPLOSIFS ET PYROTECHNIQUES DEFENSE/SECURITE/CIVIL
LACROIX-RUGGIERI — D. G. O. : J.M. DAMBIELLE	SPECTACLES PYROTECHNIQUES
MPM / MPM / MPM Mpm — D. G. O. : P. DUSSOULIER	INJECTION THERMOPLASTIQUE

12-2006

ETIENNE LACROIX

FAMILLE PRODUITS

AIR

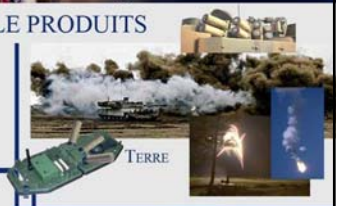

TERRE

MER

INDUSTRIE

12-2006

A LA POINTE DE LA PYROTECHNIE

ETIENNE LACROIX

SITE DE MAZERES

D.G.O. : P. CAPERAN

- **C.A. : 40 M €**
- **270 PERSONNES**
- **230 Ha**

TROPHEE DE LA QUALITE 2004 - DGA

12-2006

À LA POINTE DE LA PYROTECHNIE

MPM MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI

D.G.O. : P. DUSSOULIER

- **C.A. : 11 M €**
- **75 PERSONNES**
- **4 Ha**

- **CREATION EN 1952 - RACHAT EN 1960**
- **29 BREVETS ACTIFS DONT 21 FRANCAIS & 8 EUROPEENS**
- **3 MARQUES : ISODOM – FLURA – MPM**
- **1 MODELE « QUEBEC » DEPOSE AU CANADA**
- **31 « ENVELOPPES SOLEAU »**
- **CREATION D'UNE UNITE DE PRODUCTION EN ROUMANIE -2006**

12-2006

MPM INNOVE ENCORE !

Référez l'innovation

FAMILLE PRODUITS

MPM

INJECTION PLASTIQUE INDUSTRIELLE

Mpm SYSTEMS

ACCESSOIRES POUR LE BÂTIMENT

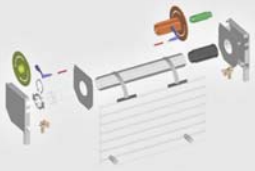

MPM INNOVE ENCORE !

Créateurs d'innovation

FAMILLE PRODUITS

MAINTIEN DE L'ORDRE

PYROTECHNIE

DÉFENSE

CIVILE

DÉMILITARISATION

CHIMIE

SAE ALSETEX

D.G.O. : P. LIENART

- C.A. : 18 M €
- 130 PERSONNES
- 300 Ha

- CREATION EN 1920 - RACHAT EN 2006
- 8 BREVETS ACTIFS

Sommaire de la présentation

1. **Le Groupe LACROIX**
2. **La « Business Unit » Etienne LACROIX-RUGGIERI (Ste Foy-de Peyrolières)**
3. **L' Etablissement de Sainte Foy-de-Peyrolières *Métier, technologies, produits***
4. **Politique Hygiène-Sécurité-Environnement / Manuel qualité**
5. **Les artifices de divertissement**

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI

SITE DE STE FOY DE PEYROLIERES

D.G.O. : J.M. DAMBIELLE

- C.A. : 11 M €
- 40 PERSONNES
- 120 Ha

- OUVERTURE D'UN BUREAU EN CHINE (SHANGHAI) - 2006
- DE NOMBREUX TROPHEES

MONDIAL SAQ
A MONTREAL

Bronze 1993 Argent 1995 Or 1985-1990-2002

SHANGHAI 2006
1ER PRIX

Les Peintres du Ciel — Fireworks with passion

QUELQUES UNES DE NOS REALISATIONS

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI

LR EVENTS

GRANDS EVÉNEMENTS

FORMATIONS

RECHERCHE

LABORATOIRE D'AGRÉMENT

SPÉCIFICATIONS

GAMME

PRÊT-A-TIRER

Les Peintres du Ciel — Fireworks with passion

P A R I S

LACROIX-RUGGIERI

Ponctuation pyrotechnique. 14 juillet.
A highlight from the fireworks display, 14th of July.

LACROIX-RUGGIERI

PRESENTATION DE NOTRE SITE

LACROIX-RUGGIERI

Sommaire de la présentation

1. **Le Groupe LACROIX**
2. **La « Business Unit » Etienne LACROIX-RUGGIERI (Ste Foy-de Peyrolières)**
3. **L' Etablissement de Sainte Foy-de-Peyrolières** ***Métier, technologies, produits***
4. **Politique Hygiène-Sécurité-Environnement / Manuel qualité**
5. **Les artifices de divertissement**

LACROIX-RUGGIERI

Le Site industriel de Ste Foy Localisation

NORD

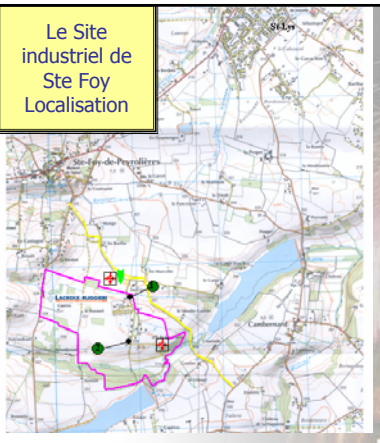

LACROIX-RUGGIERI

ORGANISATION

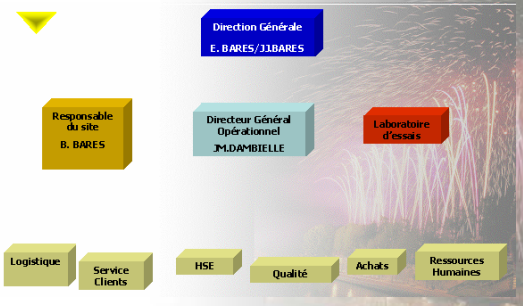

LACROIX-RUGGIERI

RESEAU DE DISTRIBUTEURS LACROIX-RUGGIERI

2007

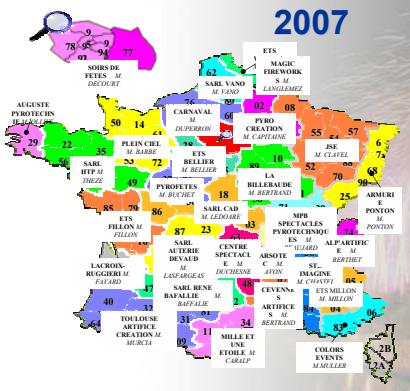
SOIRS DE FETES M. DECOURT
ETS MAGIC FIREWORKS M. LANGLEMEZ
SARL YANO M. YANO
AUGUSTE PYROTECHNIE M. LAGUE
CARNAVAL M. DUPERRON
PYRO CREATION M. CAPITAINE
PLEIN CIEL M. BARBE
ETS BELLIER M. BELLIER
JSE M. CLAVEL
SARL HTP M. THEZE
PYROFETES M. BUCHET
LA BILLEBAUDE M. BERTRAND
ETS FILLON M. FILLON
SARL CAD M. LEDOARE
ARMURIE PONTON M. PONTON
SARL AUTERIE DEVAUD M. LASFARGEAS
CENTRE SPECTACLE M. DUCHESNE
MPB SPECTACLES PYROTECHNIQUES M. HAZARD
ARSOTEC M. AYON
ALPARTIFICE M. BERTHET
LACROIX-RUGGIERI M. FAVARD
SARL RENE BAFAILLIE M. BAFAILLIE
ST-IMAGINE M. CHAVEF
CEVENNES ARTIFICES M. BERTRAND
ETS MILLON M. MILLON
TOULOUSE ARTIFICE CREATION M. MURCIA
MILLE ET UNE ETOILE M. CARALP
COLORS EVENTS M. MULLER

LACROIX-RUGGIERI

UN RESEAU DE DISTRIBUTEURS

LACROIX-RUGGIERI

QUELQUES CHIFFRES

- Surface totale du site de Sainte-FOY : 125 hectares
- Surface couverte dépôts (pyro + inerte) : 6035 m²
- Surface couverte ateliers : 720 m²
- Divers : bureaux / cantine / vestiaires : 245 m²
- Surface du champ de tir : 15 hectares
- Effectif du site : 40 personnes dont 12 en production
- Tonnage expédié saison 2006 : 1100 tonnes de brut
- Nombre de commandes traitées : 4000
- Nombre de stockages pyrotechniques : 36 bâtiments
- Zone de production : 9 bâtiments
- Quantités stockées : ≈250 tonnes de produits pyrotechniques en période haute (mai -juillet)

LACROIX-RUGGIERI

Activités pyrotechniques du site

- Chargement et/ou déchargement des véhicules de transport assurant l'expédition ou la livraison des produits finis ou semi-finis au départ et/ou à l'arrivée sur le site
- Stockage dormant de matières et objets explosibles conditionnés en emballage admis pour le transport sur la voie publique
- Transport des objets explosibles à l'intérieur du site pour des besoins liés à la livraison, à l'expédition ou aux activités de montage de feux
- Prélèvement de pièces d'artifices à l'intérieur de leur emballage (dans des magasins de détail spécifiques) à des fins de montage de feux
- Assemblage des feux d'artifices (montage des pièces d'artifices, mise en communication pyrotechnique et/ou électrique, finition)

LACROIX-RUGGIERI

PRESENTATION DE NOTRE REGLEMENTATION

LACROIX-RUGGIERI

Activités pyrotechniques du site (suite)

- Conditionnement des feux en vue de leur stockage ou de leur expédition
- Stockage temporaire des rebuts pyrotechniques
- Destruction de rebuts et de divers produits pyrotechniques
- Essais (classement, agrément,tirs,…) réalisés sur le champ de tir

LACROIX-RUGGIERI

RESPECT DES REGLEMENTS

Loi n°76-663 du 19 juillet 1976

Décret 79-846 du
29 septembre 1979

IMPLIQUE

LACROIX-RUGGIERI

Activités pyrotechniques du site

- Chargement et/ou déchargement des véhicules de transport assurant l'expédition ou la livraison des produits finis ou semi-finis au départ et/ou à l'arrivée sur le site
- Stockage dormant de matières et objets explosibles conditionnés en emballage admis pour le transport sur la voie publique
- Transport des objets explosibles à l'intérieur du site pour des besoins liés à la livraison, à l'expédition ou aux activités de montage de feux
- Prélèvement de pièces d'artifices à l'intérieur de leur emballage (dans des magasins de détail spécifiques) à des fins de montage de feux
- Assemblage des feux d'artifices (montage des pièces d'artifices, mise en communication pyrotechnique et/ou électrique, finition)

LACROIX-RUGGIERI

PRESENTATION DE NOTRE REGLEMENTATION

LACROIX-RUGGIERI

Activités pyrotechniques du site (suite)

- Conditionnement des feux en vue de leur stockage ou de leur expédition
- Stockage temporaire des rebuts pyrotechniques
- Destruction de rebuts et de divers produits pyrotechniques
- Essais (classement, agrément,tirs,…) réalisés sur le champ de tir

LACROIX-RUGGIERI

RESPECT DES REGLEMENTS

Loi n°76-663 du 19 juillet 1976

Décret 79-846 du
29 septembre 1979

IMPLIQUE

LACROIX-RUGGIERI

DISPOSITIONS APPLICABLES

ETUDE DES DANGERS

PLAN D'OPERATION INTERNE

Arrêté préfectoral du 13 mars 2006

LACROIX-RUGGIERI

Le site de Ste Foy-de-Peyrolières est doté

D'UN PLAN D'OPERATION INTERNE

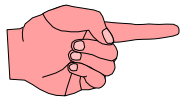

LES CONSIGNES DE SECURITE

1 2 3

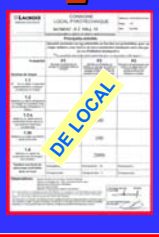

LACROIX-RUGGIERI

INFORMATION

- ALERTE ET INFORMATION DES POPULATIONS

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LACROIX-RUGGIERI

INFORMATION

L'information préventive des populations.

Le chef d'établissement donnera, sous sa responsabilité, aux populations et collectivités locales environnantes, des informations sur les activités et les risques principaux de ses installations, et en tant que de besoin la conduite à donner en cas d'alerte.

Cette information se fera de préférence par la diffusion de brochures et si possibles par l'organisation de réunions publiques. La brochure d'information du public pour le site de Sainte-Foy-de Peyrolières est la suivante:

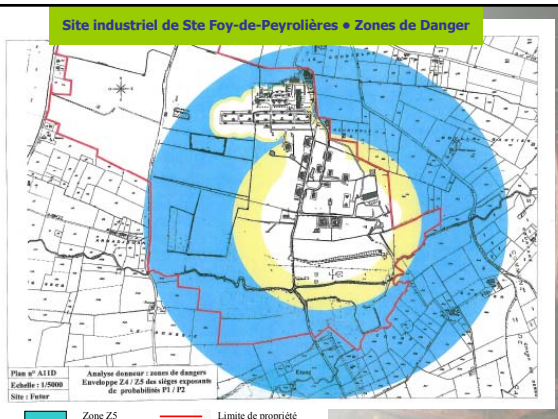
Site industriel de Ste Foy-de-Peyrolières • Zones de Danger
Plan n° A11D
Echelle : 1/5000
Site : Futur
Analyse donneur : zones de dangers
Enveloppe Z4 / Z5 des sièges exposants
de probabilités P1 / P2
Zone Z5
Zone Z4
Limite de propriété

Sommaire de la présentation

1. **Le Groupe LACROIX**
2. **La « Business Unit » Etienne LACROIX-RUGGIERI (Ste Foy-de Peyrolières)**
3. **L' Etablissement de Sainte Foy-de-Peyrolières *Métier, technologies, produits***
4. **Politique Hygiène-Sécurité-Environnement / manuel qualité**
5. **Les artifices de divertissement**

LACROIX-RUGGIERI

Politique Hygiène Sécurité Environnement

Aucune maladie professionnelle

Aucune nuisance, même fugace, sur l'environnement

Aucune perte d'exploitation

Mais comme le risque Zéro n'existe pas …

reste tolérée

Une probabilité rémanente, la plus faible possible, d'incidents éventuels ne conduisant qu'à des dégâts matériels limités, circonscrits à un périmètre maîtrisé et rapidement réparables sans remise en cause des procédés et des moyens de protection

LACROIX-RUGGIERI

Politique Hygiène Sécurité Environnement

Basée sur

Prévention des accidents majeurs

Dans les Domaines

- **Santé au travail = hygiène** — H
- **Sécurité** — S
- **Environnement** — E

➔ Objectif norme ISO 14001 (2008)

LACROIX-RUGGIERI

Politique Hygiène Sécurité Environnement

POLITIQUE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LACROIX-RUGGIERI

MANUEL QUALITÉ LACROIX-RUGGIERI
2006 - 2010
Une politique qualité au service de nos clients ....
Politique Qualité du Groupe
Politique Qualité de la BU Lacroix-Ruggieri

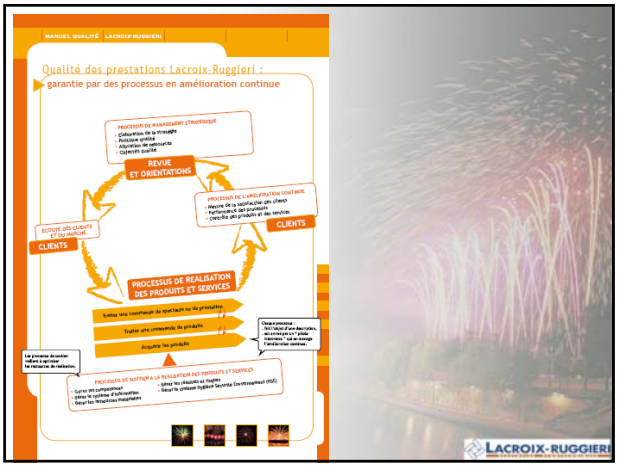
MANUEL QUALITÉ LACROIX-RUGGIERI
Qualité des prestations Lacroix-Ruggieri :
garantie par des processus en amélioration continue
REVUE ET ORIENTATIONS
CLIENTS
PROCESSUS DE REALISATION DES PRODUITS ET SERVICES

Sommaire de la présentation

1. **Le Groupe LACROIX**
2. **La « Business Unit » Etienne LACROIX-RUGGIERI (Ste Foy-de Peyrolières)**
3. **L' Etablissement de Sainte Foy-de-Peyrolières *Métier, technologies, produits***
4. **Politique Hygiène-Sécurité-Environnement / manuel qualité**
5. **Les artifices de divertissement**

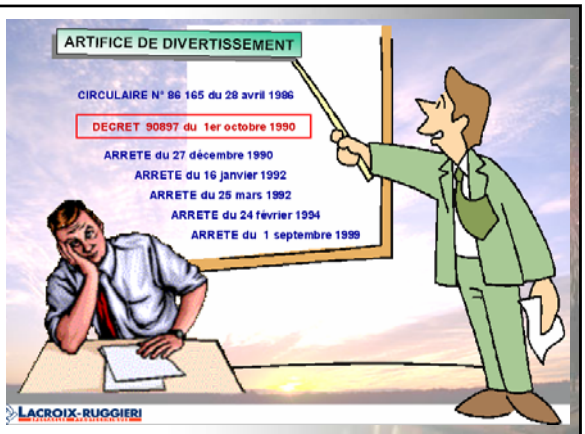
ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT
CIRCULAIRE N° 86 165 du 28 avril 1986
DECRET 90897 du 1er octobre 1990
ARRETE du 27 décembre 1990
ARRETE du 16 janvier 1992
ARRETE du 25 mars 1992
ARRETE du 24 février 1994
ARRETE du 1 septembre 1999
LACROIX-RUGGIERI

4 GROUPES

REGLEMENTATION

- Circulaire N° 86165 du 28 Avril 1986 Du Ministère de l'Intérieur
- Décret 90 897 du 1er octobre 1990 portant sur la réglementation des artifices de divertissement.
- Arrêté du 27 décembre 1990 relatif à la qualification des personnes pour la mise en œuvre des artifices de divertissement du groupe K4.
- Arrêté du 25 mars 1992 relatif au stockage momentané de pièces et feux d 'artifices en vue d 'un tir, à proximité du lieu de ce tir.
- Arrêté du 24 février 1994 relatif au classement des artifices de divertissement
- Décret 99 766 du 1er septembre 1999 modifiant le décret 90 897 du 1er octobre 1990

K1

K2

K3

K4

Marquage des produits

Désignation générique de l'artifice. Désignation commerciale.

Groupe de classement. Numéro d'agréments Calibre.

Distance de sécurité préconisée

Mention. Texte de Sécurité. Mode d'emploi

Vente interdite aux mineurs pour K2, K3, K4.

Nom du responsable de la première mise en service.

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

K 2

≤ 10 Gr Pétards

≤ 100 Gr M.A.
Entre 10 et 100 Gr

Cal ≤ 65 mm

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

K 1

≤ 3 Gr Pétards

≤ 10 Gr M.A.

Risque minime

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

K 3

≤ 500 Gr M.A.
Entre 100 et 500 Gr

Cal ≤ 105 mm

Sauf Marron d'air

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

K 4

> 500 Gr M.A.

Cal > 105 mm

Sauf Marron d'air

Vente Interdite

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

Un objet non destiné à être divisé, contenant un ou plusieurs produits explosifs destinés à produire des effets lumineux , sonores ou fumigènes à des fins de divertissement et éventuellement des charges de propulsion ou d'expulsion.

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI

FEU D'ARTIFICE

Un ensemble de pièces d'artifices reliés ou non entre elles par des accessoires pyrotechniques ou électriques

LACROIX-RUGGIERI

CHANDELLE ROMAINE

FABRICATION

FABRICATION

LACROIX-RUGGIERI

BOMBES

LACROIX-RUGGIERI

FABRICATION

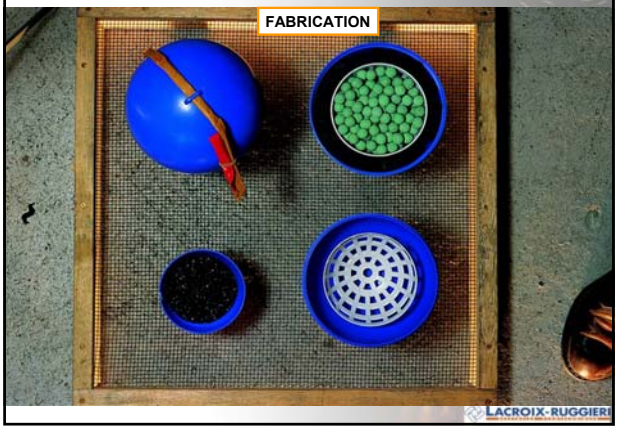

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI

BATTERIE D 'ARTIFICE

LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT

LES ARTIFICES TERRESTRES

BATTERIE D 'ARTIFICE

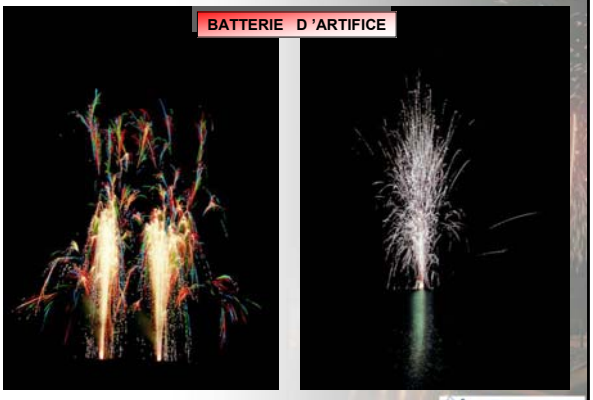

LACROIX-RUGGIERI

PIECES SUR MATS

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI

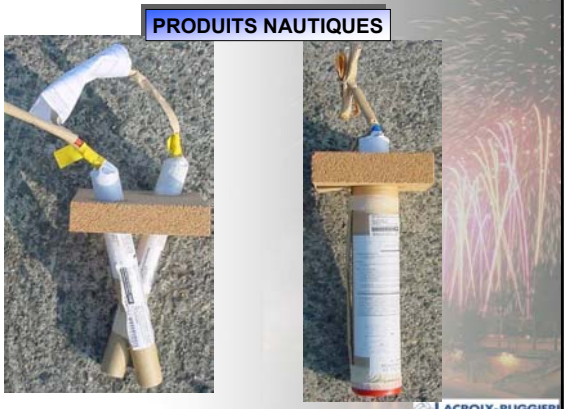
PRODUITS NAUTIQUES
LACROIX-RUGGIERI

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT
LES ARTIFICES NAUTIQUES
LACROIX-RUGGIERI

PRODUITS NAUTIQUES
LACROIX-RUGGIERI

INSTALLATION D'UN FEU D'ARTIFICES

LACROIX-RUGGIERI

MERCI DE VOTRE ATTENTION

LACROIX-RUGGIERI

LACROIX-RUGGIERI